

AVIS.

Adjudication publique.

En application de l'ordonnance n° 42/70 du 15 juillet 1950, il sera procédé le jeudi 31 août 1950 à dix heures du matin en les bureaux de l'Administrateur Territorial à Kisenyi, à l'adjudication publique de la location avec option d'achat des parcelles I4 et I5 à usage industriel, situées dans la circonscription urbaine de Kisenyi.

L'ordonnance n° 42/70 du 15/7/50 peut-être consultée en les bureaux du Conservateur des Titres Fonciers à Usumbura et de l'Administrateur Territoiral à Kisenyi.-

Usumbura, le 15 juillet 1950.-

DE RYCK,

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME.  
Aux fins d'affichage aux Résidences  
du Ruanda et de l'Urundi.

Usumbura, le 18 /7/1950.-

LE CHEF DU SECRETARIAT,  
S.A. STRAUWARD.

Ruhengeri



268